

Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 15 juin 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (102r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 15 juin 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49903>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 juin 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Hulster, Henri de](#)

Lieu de destination Crespin (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le sondage de Guise. Godin adresse à Henri de Hulster un chèque de 5 448,20 F sur la Caisse commerciale de Paris. Il se défend des reproches que lui adresse de Hulster en lui rappelant qu'il a subi tous les désagréments que son équipe lui a causés sans le tenir pour responsable.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#)

Personnes citées [Caisse commerciale \(Paris\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 24/06/2025

Guise 15 Juin 1879

Monsieur D'eschalier

Je vous envoie ci-joint ^{un} chèque de cinq mille quatre cent quarante huit francs, vingt centimes sur le caisse commerciale, Paris, le règlement que vous demanderez, en vous faisant remettre par le dépouillé longtemps je vous demandais votre compte.

Je regrette que pour en finir nous nous laissions aller à certains reproches immobiliers. Je trouve que nous avez beaucoup de bonheur si depuis vingt ans nous n'avez rencontré personne plus difficile que moi. J'ai subi tous les évidemment que votre épouse m'a causé ici, sans nous en rendre en quoi que ce soit responsable et je veux demander aujourd'hui de régler dans les strictes limites des conditions que vous m'avez faites.

En vous payant le montant de vos ~~dettes~~ et tout le peu convenu, je dois faire acte de la cession, mais je ne puis consentir à leur payement que si je ne vous dois pas.

Veuillez m'accorder réception de ma remise et agréer mes civilités parfaites.

Godinot